



Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont-en-Vexin

MAIRIE D'ERAGNY-SUR-EPTE 60590

Place Angèle Boutigny

Tél. 02 32 55 21 57

Mardi et Vendredi de 17h30 à 19h

E-mail : mairierag60@orange.fr

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2018

Le Compte Administratif soumis au Conseil Municipal retrace l'exécution du Budget Principal de la Commune d'ÉRAGNY-SUR-EPTE et du budget annexe du Service des eaux relatifs à l'exercice comptable 2018.

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève en 2018 à 314 187.52 € contre 320 480.02 € en 2017.

Dont 169 618.32 € de dépenses de gestion courante en 2018 contre 175 836.30 € en 2017.

DEPENSES

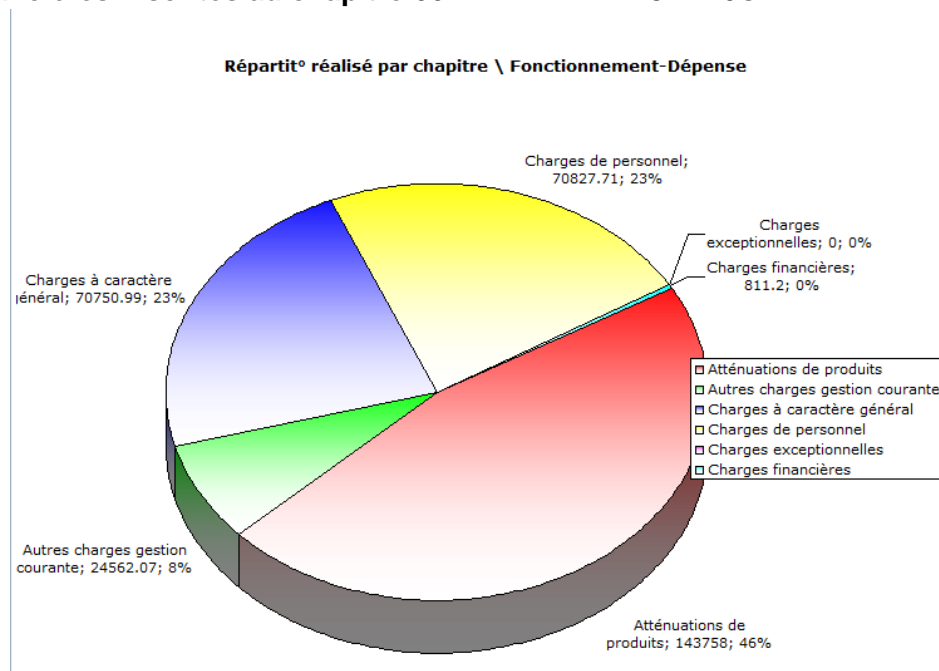
Le chapitre 011 « Charges à caractère général », comprenant notamment les charges afférentes aux fluides, à l'énergie, les divers contrats de maintenance et de prestations de services, les frais de télécommunication... s'établit à 73 466.86 €, soit une hausse de 9% par rapport à 2017 (hausse due principalement à des travaux d'entretien des voiries et des bâtiments réalisés dont le changement de la chaudière au logement communal).

Le chapitre 012 « Charges de personnel » présente un montant de 71 321.71 €, soit une hausse de 8% par rapport à 2017 (due à la titularisation de l'agent technique avec cotisations correspondantes).

Le chapitre 014 « Atténuations de produits » correspond au reversement de fiscalité envers les communes (Attributions de Compensation - FNGIR) malheureusement toujours à hauteur de 143 758 €.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », globalise avec une baisse de -42% avec un montant de 24 829.75 €. Il est constitué principalement des subventions aux organismes et des indemnités des élus (la baisse s'explique car il n'y a pas eu de versement au CCAS en 2018. Il y aura un versement plus important en 2019 pour compenser l'année 2018 où aucun versement n'a été effectué).

Les charges financières inscrites au chapitre 66 s'établissent à 811.20€.



L'ensemble de ces données traduit les efforts engagés par la commune vers une maîtrise de ses coûts de fonctionnement malgré un contexte inflationniste et réglementaire souvent défavorable.

RECETTES

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent en 2018 à 349 402.44 € contre 355 856.35 € en 2017. On observe donc une légère baisse des recettes de fonctionnement liée essentiellement à une recette de CVAE moins importante de 45 518 € en 2017 pour 8 493.00 € en 2018, ainsi que la fin des aides relatives au contrat aidé.

Cela malgré la hausse des taux en 2018 pour les impôts locaux.

La Dotation Globale de Fonctionnement s'élève à 44 452 € pour 2018 (dotation forfaitaire et dotation de solidarité rurale).

Le FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) est attribué à l'ensemble intercommunal. La part de droit commun perçue par la commune s'est élevée à 3 995 €.

Résultat de fonctionnement 2018

Recettes de fonctionnement :	349 402.44 €
Dépenses de fonctionnement :	- 314 187.52 €
Résultat brut de fonctionnement 2018 :	35 214.92 €
Excédent reporté de 2017 :	360 205.96 €
Excédent global de fonctionnement 2018 :	395 420.88 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'établissent en 2018 à 9 280.03 €. Il n'y a pas eu de gros travaux en 2018, les dépenses comprennent notamment :

- le remboursement de capital de la dette, à hauteur de 4 913.18 €,
- achat d'équipement pour 1 848.12 € (panneaux de signalisation).
- les travaux d'électrification pour 2 067.11 € (suite changements des armoires électriques et passages piétons)

Les recettes d'investissement d'un montant de 377.33 € correspondent au produit de la taxe d'aménagement.

Résultat d'investissement 2018

Recettes de d'investissement :	377.33 €
Dépenses de d'investissement :	9 280.03 €
Résultat brut d'investissement 2018 :	-8 902.70 €
Excédent reporté de 2017 :	19 963.20 €
Excédent global d'investissement 2018 :	11 060.50 €

BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU

En ce qui concerne la section de fonctionnement, les dépenses de l'exercice 2018 s'élèvent à 160 034.95 € auxquels s'ajoute le report du déficit de l'exercice 2017 pour 221 519.33€. Les recettes de l'exercice sont de 121 785.65 €. Le solde de clôture est de : -259 768.63 €.

Les dépenses principales étant aux : chapitre 67 « Charges exceptionnelles » pour 70 471.59 € de subvention de fonctionnement au SITEUBE, chapitre 66 « charges financières » pour 19 530.88 € de remboursement d'emprunts et chapitre 66 « dotations aux amortissements » pour 44 752 €.

En ce qui concerne la section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2018 s'élèvent à 40 527.97 €. Les recettes de l'exercice sont de 44 752.00 €. Auxquels s'ajoute le report de l'exercice 2017 pour 14 776.96 €. Le solde de clôture est de : + 19 000.99 €.